

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTREAL, VENDREDI 22 MAI, 1896

No 12

2331 ... ABONNÉS RÉGULIERS ... 2331

Ça et là.

L'exposition Internationale. On travaille ferme dans les divers comités de l'Exposition Internationale. Le comité des finances a presque terminé ses arrangements et son rapport sera bientôt porté à la connaissance du public.

Le comité d'organisation est convoqué aujourd'hui même par le maire, qui est plein de dévouement pour la cause qu'il a prise à cœur et qu'il mènera à bien. A cette réunion devront être nommés les deux représentants qui, avec lui, devront rencontrer les trois commissaires du gouvernement pour décider des voies et moyens de la future exposition.

A une assemblée tenue mardi, il a été décidé par le comité que l'Exposition ouvrirait ses portes du 24 mai au 5 octobre, pourvu toutefois que l'annonce officielle et la sanction du gouvernement puissent être données le 15 juin prochain au plus tard.

L'Exposition Provinciale Il semble avéré que les directeurs de la Compagnie d'Exposition de Montréal ont décidé d'avoir, cette année, du mardi 10 au samedi 19 septembre leur exposition annuelle.

Si cette décision est irrévocable, nous souhaitons à la Compagnie tout le succès qu'elle peut désirer ; cependant, nous trouvons qu'il est un peu téméraire de songer actuellement à une exposition provinciale quand il est à peu près certain maintenant qu'une exposition internationale aura lieu dans nos murs au mois de mai prochain.

Il faudra beaucoup de bonheur, dans ces circonstances, aux directeurs de la Compagnie pour que l'exposition provinciale soit pour eux une source de bénéfices.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

Pour nous, nous ne voyons pas l'utilité de multiplier les expositions qui sont pour tous un motif de dérangement, de perte de temps et de dépenses. Quand elles se répètent si souvent, elles n'ont rien de nouveau à offrir aux visiteurs et, comme nous l'avons déjà déclaré, une exposition doit être une leçon de choses pour le public.

Les poteaux électriques S'il est quelque chose qui donne à la ville de Montréal un aspect peu agréable, c'est la quantité prodigieuse de poteaux télégraphiques, téléphoniques, etc., qui déparent nos rues, encombrant les trottoirs, gênent la vue, embarrassent la circulation et gâchent absolument la beauté de nombre de constructions.

Nous n'en voulons ni au téléphone, ni au télégraphe qui sont l'honneur de la science du siècle qui finit, mais aux malencontreux poteaux qui supportent les fils conducteurs de la parole ou de l'écriture.

Nous nous récrions contre les poteaux non seulement parce qu'ils sont gênants et même nuisibles, mais aussi et surtout parce qu'ils sont inutiles. Bon nombre de villes, européennes notamment, ont, comme

nous, toutes les applications de l'électricité, mais elles ont eu soin de reléguer sous le sol, au moyen de canalisations spéciales, ou même en se servant des excavations pour égouts, conduites d'eau et de gaz, de reléguer sous le sol les fils électriques. L'aspect de la ville y gagne ainsi que la circulation et les citoyens n'ont pas suspendues au-dessus de leurs têtes des milliers d'épées de Damoclès qu'un rien peut détacher.

La Bell Telephone Co. est devenue une véritable nuisance dans notre cité, on rencontre ses poteaux partout, ses fils forment une immense toile d'araignée qui enserme la ville et nous sommes d'avis que le Conseil municipal doit faire cesser au plus tôt un état de chose qui ne fait qu'empirer d'année en année.

Nos échevins ont la partie belle. Ils se débattent vainement contre un coffre vide, qu'ils imposent lourdement les poteaux électriques et que la taxe aille toujours en augmentant suivant le nombre des poteaux. Qu'en un mot ils fassent en sortes que les compagnies à poteaux aient plus d'intérêt à enterrer leurs fils qu'à les accrocher au-dessus de nos têtes et bientôt cette disgrâce aura disparu de notre cité.

LA PROTECTION

Autrefois, il n'y a pas bien longtemps encore, les deux partis qui actuellement se disputent le pouvoir étaient aux antipodes au point de vue économique.

Les conservateurs étaient et sont encore protectionnistes ; les libéraux étaient et ne sont plus libres-échangistes.

Nous ne reprocherons pas aux libéraux, comme le font les partisans du camp opposé, leur changement d'attitude, nous les en félici-